Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260209-2026_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 FEVRIER 2026

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2026/13 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Conseillers municipaux en exercice : 26

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 03 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 09 février 2026 à 18H30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Stéphane LE BOULER, Mme Amélie FUSIL, Mme Josiane LE NAVENEC, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Morgane GUERLAIS, M. Yannick LE BRETON, Mme Marie-France BLONDEAU, M. Michel MET, Mme Marie-Annick MALÉCOT, Mme Michelle ROYER, Mme Annie THOMAS, M. Hervé LE ROUZIC, M. Jean-Pierre KERBART, M. Stéphane COUDERC, M. Bertrand PERICHOT, Mme Régine NAYEL, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, Mme Sabrina BOTHUA, M. Steven LE MOULLEC et M. Patrick LEFRANC

Était absent : M. François-Xavier OLIVIER

Étaient excusés : M. Bernard RAUD (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX), Mme Géraldine SÉLO (Pouvoir donné à Stéphane LE BOULER) et Mme Édeline LE VIGOUROUX (Pouvoir donné à Fabrice ROBELET)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS

Rapporteur : Fabrice ROBELET

Il est proposé en 2026 de reconduire l'enveloppe des subventions aux associations à hauteur de 45 000€.

Compte tenu du prochain renouvellement du conseil municipal, et afin de ne pas pénaliser les associations dont la trésorerie pourrait se trouver impactée par un décalage de l'attribution des subventions municipales, il est proposé de reconduire à l'identique de 2025, les subventions ordinaires sollicitées par les associations brechoises et de différer l'attribution des subventions exceptionnelles ainsi que les demandes nouvelles à une séance post-électorale.

Après avoir étudié les différentes demandes de subventions de fonctionnement,

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260209-2026_13-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances, budget et administration générale en date du 26 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ATTRIBUE les subventions suivantes :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	Subventions 2026
DEVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT	
ABSAP	800€
Comice agricole du Canton de Pluvigner	1 800€
Jardin Botanique et médicinal de la Chartreuse	400€
Potes et marrants : Jardins partagés de La Chartreuse	200€
PATRIMOINE / ANCIENS COMBATTANTS / SECURITE	
Comité de liaison du concours de la résistance et de la déportation du Morbihan	100€
Prévention routière 56	100€
Souvenir Français	200€
UNACITA	250€
Union départementale des sapeurs-pompiers	100€
Union Nationale des Combattants (UNC) – Section Auray	200€
CULTURE / LOISIRS	
Amicale du personnel	900€
Comité des fêtes	2 100€
Dam Araok	750€
Ensemble vocal de Brec'h	350€
Foyer Laïque	750€
Kerlenn Sten Kidna	300€
La Fabrique	600€
Mascaret	350€
Nature et Traditions du Pays d'Auray	3 750€
Souvenirs et Amitié de Brec'h	1 400€

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260209-2026_13-DE

SOCIAL / SANTE / HANDICAP	
Association des donneurs de sang de Brec'h Baden Pluneret	550€
Banque alimentaire du Morbihan	1 100€
Ensemble Nous Aussi	850€
Faire face ensemble	100€
La Belle Porte	500€
Restos du cœur	1 100€
Rêves de clown	270€
Team Rederien	300€
SPORT	
Association sportive du collège Saint Gildas	300€
Bad à Brec'h	1 000€
Brech en forme	1 200€
CIMA	900€
Cyclo-club	1 950€
Desporteam	500€
Dojo Alréen	450€
Fitness sport Breizh	400€
Krav Maga 56	400€
OCSPA	150€
PAHB	1 300€
Patronage Laïque d'Auray	1 000€
PLCA Auray Basket	1 300€
US Brec'h	4 900€
Total subventions de fonctionnement	35 920,00 €

25 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Fabrice ROBELET